

LE RECRUTEMENT DES COOLIES POUR LES PLANTATIONS D'HÉVÉAS DE COCHINCHINE (1925)

EN COCHINCHINE
La main-d'œuvre dans les plantations d'hévéa
(*Les Annales coloniales*, 21 avril 1925)

Les premières plantations en terres grises n'ont pas nécessité beaucoup de coolies ou de travailleurs parce qu'elles étaient naturellement très modestes. D'autre part, comme elles étaient situées à proximité de centres d'habitations, la question de la main-d'œuvre ne se soulevait pas pour elles. Mais, dès que l'élan vers la culture des hévéas se fût accentué et que les planteurs, de plus en plus nombreux, eurent été dans la nécessité de rechercher, toujours plus loin, les terrains qu'ils voulaient mettre en valeur, la question de la main-d'œuvre commença à se poser d'une façon plus impérative. Les éléments disponibles dans les régions élevées furent alors rapidement épuisés. Les planteurs furent obligés de s'adresser à la population du delta. Mais, en dehors des répugnances que celle-ci éprouvait d'aller s'installer, même momentanément, avec des salaires plus élevés, dans des régions qu'elle considérait comme insalubres et dangereuses, on dut reconnaître qu'elle était à peine suffisante pour assurer la mise en valeur des régions déjà existantes et tenter le défrichement des vastes étendues que l'administration mettait à sa disposition, particulièrement du côté de Rachgia et de Baclieu. On a pu alors recruter des travailleurs dans les provinces de l'Annam limitrophes de la Cochinchine. Mais celles-ci ne sont pas extrêmement peuplées et comptent seulement une population de pêcheurs assez inaptés aux travaux de la terre. Enfin, quand les colons de ces provinces ont tenté eux-mêmes la culture de l'hévéa, et ils l'ont fait sur des superficies assez grandes, ils ont gardé pour eux les coolies disponibles.

Quand de grandes sociétés ont commencé à se monter, comme celles de Suzannah, de Xatrach, de Xacan, d'Anloc, etc., on dut se décider à tenter le recrutement des travailleurs dans le Nord-Annam et le Tonkin. Mais ces pays sont très éloignés de la Cochinchine et les voies de communication et surtout les moyens de transport laissent beaucoup à désirer. Les Annamites du Nord-Annam et du Tonkin ne sont pas absolument réfractaires à une immigration vers le sud de la péninsule indochinoise, surtout si on leur offre des salaires rémunérateurs. Cependant, l'éloignement de leurs villages et de leurs familles n'est pas sans leur causer certaines appréhensions et la traversée les effraye. Enfin, en dépit des contrats que l'on peut passer avec eux, ils ne savent pas trop comment ils seront traités la-bas et s'ils ne seront pas retenus un jour contre leur gré. Toutes ces difficultés ne surgiraient pas, évidemment, si le Transindochinois était terminé et s'il s'établissait un courant régulier entre les États du nord et du sud. Alors, les déplacements seraient beaucoup plus faciles et plus fréquents.

Recruteurs
P.A. Lopicque

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Lopicque-Recruteur.pdf

OGMIC

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/OGMIC.pdf

Dans les débuts, le recrutement des coolies dans les pays du Nord n'a pas présenté, les garanties désirables et les planteurs de Cochinchine, qui payaient très cher, n'ont pas eu toujours beaucoup de satisfaction. Les travailleurs qu'ils recevaient n'avaient ni les conditions de santé ni les aptitudes physiques nécessaires, ni même la mentalité convenable.

En plus des désertions, il se produisait aussi des déchets dont les colons ou les sociétés supportaient tous les frais.

Plus tard, toutes ces petites imperfections ont disparu ou sont devenues plus rares, car les planteurs de Cochinchine ont envoyé au Tonkin des représentants sérieux qui se sont ingénies à recruter dans les provinces les plus peuplées, entre autres celle de Thai-Binh, une véritable sélection agricole. Ce ne sont plus des individus, mais des familles que l'on a ainsi transplantées en Cochinchine, qui ont pu former de vrais villages sur les plantations. Cette façon de procéder était assurément encore plus coûteuse, mais elle donnait, en revanche, aux colons et aux sociétés, de nouvelles garanties et assurait la mise en valeur et le parfait entretien de leur domaine.

Grâce à toutes ces dispositions, la pénurie de la main-d'œuvre ne s'est plus fait sentir.

D'ailleurs, les mesures qui ont été prises partout pour le bien-être et le confort des travailleurs, les sacrifices de toutes sortes que les planteurs ont consentis en leur faveur ont eu une heureuse répercussion ¹. D'autre part, les concessions, même les plus éloignées, sont maintenant toutes très bien reliées à Saïgon ou aux grands centres voisins par des routes ou de larges voies, avec des moyens de transport rapide. Elles ne sont pas du tout isolées comme on pourrait le supposer, et les Annamites qui y travaillent savent fort bien, aujourd'hui, qu'ils n'y sont pas enfermés comme des prisonniers, loin des leurs.

Enfin, il n'est pas inutile de faire remarquer que les planteurs de caoutchouc sont parvenus à civiliser les peuplades « mois » qui vivaient comme des sauvages dans les hautes régions du delta, rejetant toute contrainte et tout travail. Ils refusaient d'avoir tout contact et toute relation avec les Annamites, leurs ennemis héréditaires. Humanisés par les bons soins de nos colons et accessibles à bien des petits avantages de notre civilisation, ils consentent aujourd'hui à travailler et fournissent un effort à peu près égal à celui des Annamites du Tonkin, de l'Annam ou de la Cochinchine.

Si l'exploitation du caoutchouc arrive à prendre une extension encore beaucoup plus considérable, ce qui est fort possible, puisqu'il reste encore 2 ou 3 millions d'hectares de terrains favorables à cette culture, surtout en terres rouges, le recrutement des coolies serait assurément plus malaisé, mais ne serait certainement pas un obstacle insurmontable pour les nouveaux colons ou les nouvelles sociétés. D'abord, l'achèvement du Transindochinois dont les travaux vont être repris, ne manquera pas d'amener un afflux d'émigrants des provinces surpeuplées du Nord.

D'autre part, on pourra peut-être faire appel avec succès à la main-d'œuvre de quelques pays voisins.

Les travailleurs chinois ne manqueraient pas de répondre à notre appel si on leur offrait les mêmes avantages que dans la presqu'île malaise. Certaines provinces de la Chine fournissent une main-d'œuvre tout à fait appréciable. Swatow surtout envoie des travailleurs à Sumatra et cette île compte en permanence plus de 200 à 250.000 Chinois qui contribuent au développement de sa richesse.

La Cochinchine pourrait, au besoin, aller chercher là-bas la main-d'œuvre qui lui manque et cela d'autant plus facilement que de l'Indochine dépend le territoire de Kuang-Tchéou-Wan, qui renferme en abondance une population agricole très laborieuse et peu exigeante.

¹ Considération pour le moins optimiste.

La Cochinchine a aussi à proximité de ses côtes l'île de Java qui est surpeuplée et qui a déjà fourni d'excellents coolies aux îles voisines de Sumatra, de Bornéo et des Célebes. Elle pourrait s'adresser à elle. D'ailleurs un essai a été tenté avec succès par une des plus importantes sociétés de Cochinchine ² qui a pu installer dans sa plantation de Loc-ninh un millier de Javanais, répartis en quelques villages.

Enfin, à côté de ces engagements fixes, on pourrait trouver une solution imitée de la méthode pratiquée par les Anglais dans la presqu'île de Malacca, qui n'a pas de main-d'œuvre agricole indigène. Elle est fournie par des Chinois qui viennent travailler d'eux-mêmes, sans engagement préalable, ou par des Hindous de la région de Négapatam (Sud de l'Inde), qui sont recrutés par un kangany, simple surveillant auquel le planteur a donné une licence de recrutement. De Négapatam à Port Swchenham (presqu'île de Malacca), il y a six jours de navigation. Tous les quinze jours, un bateau fait le trajet et amène un millier de coolies au plus.

Une maison de Négapatam donne, pour le compte des planteurs, de légères avances aux kangany. Cette maison contrôle l'embarquement des ouvriers. Le passage de ces ouvriers recrutés par les plantations est payé par le gouvernement, qui en trouve la compensation dans un impôt par tête d'ouvrier employé sur la plantation. Les ouvriers n'ont à prendre aucun engagement que le remboursement des très légères avances consenties et l'obligation de donner un préavis d'un mois au planteur qu'ils désirent quitter. Ce système tout à fait libre a suffi, paraît-il, à assurer la bonne marche des grandes exploitations de caoutchouc de l'île de Sumatra. Il se ramène en somme, à cette idée que lorsque des travailleurs sont assurés de trouver dans un pays une rémunération avantageuse de leur travail, ils sont tout disposés à y venir si on leur en favorise les moyens. Si donc la Cochinchine devient un jour, comme nous sommes portés à le croire, un grand centre florissant d'exploitation de caoutchouc, la main-d'œuvre ne lui fera pas défaut.

² Société des caoutchoucs de l'Indochine :
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Caoutchoucs_Indochine.pdf